



Acte n°2023C206

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 37

Pouvoirs : 6

Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 27/11/2023

Le 4 décembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

**Absents excusés** : Fabien BIHLER (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Mickaël BOUCHARD, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER (Pouvoir à Patrick CHARRONDIERE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir à David POMMIER), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Richard SIMMINI (Pouvoir à Agathe IACOVELLI).

**Secrétaire de séance** : Michelle NUGUET.

**OBJET** : ECONOMIE – Technoparc Civrieux - Acquisition d'une partie d'un ancien chemin rural propriété de la commune de Civrieux

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président, informe le Conseil communautaire que dans le cadre du périmètre de la ZAC du Technoparc Saône Vallée à Civrieux, il reste un dernier délaissé à acquérir par la Communauté de communes.

Il s'agit d'une petite partie d'un ancien chemin rural, propriété de la Commune de Civrieux qui n'est plus utilisée depuis le remembrement opéré lors de la réalisation de l'autoroute A46. Une petite partie de ce chemin est située sur le tènement du bâtiment Duqueine, propriété de la CCDSV.

Cette petite partie figure sur le plan annexé avec le N° A4 pour une superficie de 162 m<sup>2</sup> environ.

La Commune est favorable à cette vente à l'Euro symbolique.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/11/2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ **DE VALIDER** l'acquisition d'une petite partie d'un ancien chemin rural située dans le périmètre de la ZAC du Technoparc de Civrieux pour une superficie de 162 m<sup>2</sup> environ au prix de l'Euro symbolique ;
- ✓ **D'AUTORISER**, le Président ou son Représentant à signer tout acte relatif à cette acquisition.

A Trévoux, le 04/12/2023

La Secrétaire de Séance,  
Michelle NUGUET



Affichage sous format électronique : 06/12/2023

Le Président,  
Marc PECHOUX

